Avertissements® agricoles Auvergne



ISSN : 0763 - 7756

D LP 3 0 -12- 9 2 0 5 8 9 2 3

Grandes cultures

Le 5 Octobre 1992

N° 10

COLZA
Altises : Ne pas intervenir.
Limaces : Vigilance.

CEREALES
Le point sur les "pieds chétifs"

COLZA

Stade levée (A) à 3-4 feuilles (B3-B4)

GROSSE ALTISE

✪ Situation

Activité toujours faible (peu de captures, peu de morsures).

✪ Préconisation

Maintenir une surveillance.

Aucune intervention dans l'immédiat.

LIMACES

Le risque est important actuellement.

Surveiller régulièrement vos cultures et intervenir rapidement en cas de nécessité.

Produits anti-limaces : SKIPPER - 5 kg - MESUROL - 3 à 5 kg - MLICE - 7 kg et métaldéhyde de 5 à 10 kg de produit commercial selon spécialités.

— N° de série : 830
— SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES
✆ 73.42.14.83
— PUBLICATION MENSUELLE
— Directeur-Gérant : B. MORIN
— CPPAP N°2315 AD - Abonnement Annuel : 210 F
— Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
— Imprimerie D.R.A.F.

P 61

CEREALES

CICADELLES ET PIEDS CHETIFS

1 - Note du Groupe de Travail National

LA LUTTE PHYTOSANITAIRE RESTE DIFFICILE

Comme l'année dernière, les partenaires du Groupe de Travail "Pieds chétifs" (1) ont réalisé des essais sur des protocoles communs afin de tester les méthodes de lutte contre cette maladie. Les deux objectifs principaux étaient de comparer les traitements de semences ou de sol utilisables contre les cicadelles d'une part, et d'étudier d'autre part, le positionnement optimal des traitements pyréthrinoïdes en végétation.

La pression de maladie sur les essais a été nettement plus forte que l'année précédente, bien que les dégâts en cultures aient été limités. Cela tient au fait que les essais étaient semés tôt (fin septembre/début octobre), pour se placer en situation de forte infestation. De plus, contraitement à l'année dernière, il y a eu très peu de jaunisse nanisante des céréales sur les essais, ce qui a évité toute confusion entre les deux maladies.

Les résultats confirment bien ceux de l'année dernière, obtenus généralement en situation de plus faible infestation :

Parmi les traitements de semences ou de sol testés, seuls les produits systémiques sont efficaces : l'*aldicarbe* en micro granulé (TEMIK G) et l'*imidacloprid* en traitement de semence. Aucun des traitements de semences insecticides actuellement homologués sur blé n'est efficace sur les cicadelles. On observe parfois un effet fugace du *fonofos* (CAPFOS), irrégulier et tout-à-fait insuffisant s'il n'est pas suivi de traitements en végétation.

Les traitements en végétation permettent de réduire les symptômes de nanisme à condition de commencer tôt (dès la levée de la céréale si les cicadelles sont présentes et virulifères). Ils doivent être répétés tant que les cicadelles sont présentes, une cadence de deux semaines paraissant suffisante. Les matières actives actuellement autorisées sont l'*alphaméthrine* (produit commercial FASTAC d'AGRISHELL, à la dose de 0,2 l/ha), l'*esfenvalérate* (SUMI-ALPHA d'AGRISHELL, à 0,25 l/ha), la *deltaméthrine* (DECIS de PROCIDA, à 0,3 l/ha) et la *lambda-cyhalothrine* (KARATE de SOPRA à 0,15 l/ha).

L'étude des essais montre que l'effet des **traitements foliaires sur le rendement est généralement meilleur que pourrait le laisser penser leur efficacité sur les symptômes de nanisme,** rarement supérieure à 50 %. Cela tient probablement au fait qu'ils agissent aussi sur la réduction de fertilité des pieds faiblement atteints, plus difficile à observer. De façon générale, il semble que les traitements foliaires précoces agissent sur les symptômes graves de nanisme (perte de pieds, pieds "chétifs"), tandis que les traitements foliaires plus tardifs (2 feuilles à début tallage) agissent plutôt sur les effets plus tardifs et moins visibles de la maladie. Ces hypothèses devront être vérifiées par les travaux de l'I.N.R.A. sur l'effet de la maladie en fonction du stade de l'infestation. Il apparaît en tout cas que ces traitements foliaires "tardifs" ne doivent pas être négligés, malgré leur efficacité visuelle apparamment faible.

Malgré ces avancées sur les méthodes de lutte, **la meilleure protection reste un semis pas trop précoce (après le 10 ou 15 octobre).** Comme cette mesure préventive ne correspond pas toujours à l'optimum agronomique et complique la gestion des semis, elle ne devra pas être prise que dans les régions où le risque est réel, c'est-à-dire celles où **les Avertissements Agricoles auront signalé la présence de cicadelles virulifères.** D'après les trois dernières campagnes, **il semble que ce risque soit limité à la région CENTRE** (Cher et Indre essentiellement). Dans les zones limitrophes (Sud Bassin Parisien, Bourgogne, Auvergne et Champagne-Ardennes en particulier), la cicadelle vectrice Psammotettix alienus peut être **localement abondante,** mais elle est généralement **peu virulifère.** Sauf avis contraire de la Protection des Végétaux, il ne devrait pas être nécessaire de prendre des mesures particulières dans ces régions.

2 - Situation

Le piégeage en cuvette fonctionne depuis mi-septembre sur des repousses à SAULCET, SAULZET (03) et les PRADEAUX (63).

Des captures sont enregistrées dans les 3 lieux ; depuis 8 jours elles sont plus faibles.